

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE MATERNELLE DU 18 FÉVRIER 2020

Représentant la mairie : Mme Valérie COURCIER.

Représentant le périscolaire : Mr Stéphane SAUGET.

Représentant l'école : Mme Christel CUINET, Mme Nadine DESTRAZ, Mme Marie-José NICOLET, Mme Carole TEMPESTA.

Représentant l'Asparele : Mme Aurélie GUYOT, Mme Aurore MORA CORRAL, Mme Delphine RAHON SIMON.

1. Rentrée 2020 : prévisions d'effectifs.

Pour la rentrée scolaire 2020-2021, il est attendu 37 enfants en grande section, 38 enfants en moyenne section et 42 enfants en petite section. Les classes compteraient alors 30 élèves chacune.

Les préconisations de l'institution sont de 24 élèves par classe, notamment en grande section (grand débat national concernant la priorité renforcée à l'école primaire – Blanquer – 25 avril 2019).

Les membres du Conseil discutent de la démarche à suivre pour demander l'ouverture d'une 5^{ème} classe à la rentrée 2020. Mme CUINET reste disponible pour rencontrer les membres de l'Asparele afin de discuter des actions à mener. La mairie a également un rôle à jouer dans la demande d'ouverture d'une classe supplémentaire, en lien avec les parents d'élèves.

Se pose alors la question de l'organisation du périscolaire si les locaux actuels sont occupés par une 5^{ème} classe... En effet, au fil des années, de plus en plus d'enfants sont inscrits au périscolaire.

2. Modalités et dates d'inscription pour la rentrée 2020.

Pas de dates de fixées. Il est suggéré que cela se fasse dans les deux premières semaines du mois de mai, afin de pouvoir prévoir assez tôt les effectifs pour la prochaine rentrée.

Sur la fiche d'inscription, il est demandé de ne pas faire figurer de niveau de scolarité, mais uniquement la date de naissance de l'enfant. La directrice se chargera d'inscrire l'enfant dans le niveau de classe correspondant.

Il est également précisé que les personnes responsables sont le père et la mère de l'enfant. Si il s'agit d'une autre personne c'est que cela a été institué par une décision juridique.

3. Mise en sécurité : PPMS, évacuation incendie, remplacement Atsems, DUER...

- PPMS : L'école va prévoir de faire un exercice de confinement pour le risque technologique, et un exercice pour le risque d'intrusion.
- L'exercice pour l'évacuation en cas d'incendie est prévu le jeudi 20 février 2020.
- Remplacement des Atsem : Lorsqu'une absence est apprise le matin, que la mairie n'est pas joignable, comment procéder ? Le centre de gestion du Doubs est évoqué car il possède une liste d'Atsem diplômée et disponible, il a déjà été contacté et il n'y a jamais d'Atsem disponible pour le jour même.

Une maman de l'école est disponible afin de combler une absence d'Atsem, et ce dès le matin même. Mme CUINET demande la possibilité de solliciter cette maman dès 8h35

lorsqu'elle n'a pas pu joindre l'adjointe aux affaires scolaires et que le secrétariat de la mairie est injoignable.

- DUER : Document Unique d'Evaluation des Risques. Il fait un état des lieux de l'école en termes de risques sur la santé, la sécurité et les conditions de travail des personnels. Suite à cet état des lieux, une liste d'actions de prévention est établie au regard de chacun des risques identifiés. Le DUER permet alors un suivi des actions de prévention pour prévenir les risques. Il est revisité chaque année et le plan de prévention réactualisé.
- Point sur l'hygiène : Il est conseillé de se laver les mains régulièrement, ou d'utiliser une Solution Hydro Alcoolique, notamment en cas de grosses épidémies. Se renseigner si la SHA est possible pour les enfants ? Mme CUINET précise que, seule dans sa classe, il lui est impossible de proposer plus d'une fois ce temps d'hygiène.

4. Projets d'école (Arthothèque,...).

- Arthothèque : Des œuvres d'art sont reçues par les enseignantes. Elles sont exploitées avec les élèves afin de faire de nouvelles productions en lien avec ces œuvres. Ce projet en est à sa 3^{ème} et dernière année. Il est en lien avec l'école élémentaire. Une exposition est prévue le mardi 31 mars 2020, et sera ouverte aux parents.
- La classe 1 visitera le musée du temps le 17 mars 2020. Les enfants travaillent sur le thème du temps cette année, et ont notamment eu des sabliers apportés par le père Noël.
- La classe 5 participera à l'opération « Hôpital des nounours » le 16 mars 2020 à la fac de médecine.
- Les classes 1 et 2 font des jeux de société les vendredis après midi, et ce jusqu'aux vacances de Printemps. C'est une action qui se passe très bien et qui plaît beaucoup.
- La classe 2 ira à la bibliothèque du village dans les mois à venir.
- Les classes 2 et 5 feront une sortie scolaire le jeudi 28 mai 2020. Ils randonneront le long de la boucle du Doubs, et emprunteront différents moyens de transports (bus, bateau mouche...). La classe 2 travail autour des moyens de transports cette année.
- La classe 3 fera une sortie du Dinozoo. La date est à définir. Les ateliers de lecture et de mathématique sont organisés autour de ce thème.
- Le projet autour de l'environnement et du développement durable est toujours en cours au sein de l'école : collecte des bouchons et des cartouches d'encre, installation de mangeoires à oiseaux dans la cour de l'école, sensibilisation des enfants sur l'utilisation de l'eau...

5. Investissements et travaux dans l'école.

- Le devis pour le marquage au sol dans la cour est validé. L'entreprise n'intervient pas... Elle est à recontacter afin d'en savoir plus...

Différentes demandes sont faites :

- De l'eau chaude dans les toilettes des classes 1, 2 et 3, car il est impossible de proposer aux enfants dont les mains sont gelées de se laver avec de l'eau très froide.
- Un composteur et un récupérateur d'eau.
- Des casiers pour les classes 1 et 5.
- Des stores et des rideaux pour les classes 1 et 2 et pour la salle de motricité.

Les étagères au niveau des porte manteaux de la classe 2 ont bien été supprimées, comme demandé lors du précédent conseil d'école.

Les enseignantes ont besoin de changer le mobilier de la bibliothèque de l'école car celui-ci n'est pas adapté à la taille des enfants, ni aux grands nombres de livres à ranger (chute de livres...). Il

est signalé que des bacs à hauteur des enfants ont été fait à la bibliothèque du village, bacs qui conviendraient pour l'école.

6. Informations Asparele.

- Les règles de sécurité concernant le parking de l'école sont à rappeler car elles ne sont pas respectées : les places sont à respecter, et il est demandé de se garer en marche arrière pour la sécurité des enfants. Un mot sera collé dans les cahiers des enfants afin de faire un rappel de ses règles (signature de la mairie et de l'Asparele).
- La question des places dans le minibus est abordée. Les enfants peuvent ils être installés devant ? C'est un point à vérifier afin de garantir la sécurité de tous.
- Le trajet de l'école à la cantine paraît dangereux pour certains parents. Il est précisé par Mr SAUGET que les enfants utilisent le passage piéton situé en zone 30, et que celui-ci est surélevé et donc protégé.
- Des remarques ont été faites concernant la présence de chiens dans la cour de l'école, et notamment sur le fait qu'un chien a été vu en train d'uriner contre les murs de l'école, ce qui pose un problème d'hygiène. Après discussion, les membres du conseil décide qu'un panneau interdisant la présence des chiens dans la cour sera installé à l'entrée de l'école.
- Des parents se questionnent concernant le rythme scolaire à 4 jours. Celui-ci est acquis, aucune demande n'est à renouveler.

L'Asparele a proposé un sondage concernant le changement des horaires de l'école maternelle : maintenir les horaires actuels (8h45-11h45 / 13h30-16h30) ou revenir aux horaires des années précédentes (08h30-11h45 / 13h45-16h30). Le dépouillement a été fait le vendredi 17 janvier 2020 : 72,64% des familles se sont exprimées. 54,55% des familles souhaitent un maintien des horaires actuels. 41,55% des familles souhaitent revenir aux anciens horaires ; et 3,9% des familles sont sans opinion.

Il ne sera alors pas demandé de changements d'horaires pour l'école maternelle par l'Asparele suite aux résultats du sondage.

Le prochain conseil d'école maternelle se déroulera le mardi 09 juin 2020 à 18h30.

La directrice, Mme Christel CUINET.

La secrétaire de séance, Mme Aurélie GUYOT.